

Les maires régatent à Audenge

RÉGATE DES MAIRES

Elle a lieu samedi, en fin d'après-midi

La Régate des maires, créée en 2001 à Claouey par Michel Sammarcelli et Jérôme Pigneux, revêt un caractère symbolique tout particulier. « La majorité des pinasses à voile sont communales. Cette régates permet de montrer aux maires ce qu'on fait, et ainsi de les impliquer. » Ils doivent d'ailleurs prendre place dans une pinasse, sous peine que la commune ne puisse gagner.

L'organisation de régates, dès 1982, a permis de relancer la construction, redécouvrir le savoir-faire et la manière de naviguer sur les pinasses à voile.

Jour de fête

Le choix d'Audenge, samedi prochain, est aussi lourd de sens : « Il y a cinquante ans qu'il n'y a pas eu de régates à Audenge. »

La commune n'a pas non plus sa pinasse. Le maire, Nathalie le Yondre, régates avec un équipage féminin d'Andernos-les-Bains. « C'est aussi l'occasion de rappeler aux maires que les pinasses vieillissent, qu'il faut en construire des neuves. » Cette régates pourrait inciter



L'an dernier la compétition s'est déroulée à Biganos. ARCHIVES F.P.

la commune à se lancer dans l'aventure.

La régates d'Audenge, organisée par le Cercle de voile d'Arcachon (CVA), sera l'occasion d'une vraie fête sur le port, avec l'inauguration par le Siba, à 16 h 45, des panneaux d'orientation du port ostréicole.

17 h 30, accueil des maires au port de plaisance, 18 h 15, départ de la régates dont l'arrivée est prévue entre 19 h 30 et 20 heures. Proclamation

des résultats vers 20 h 30, suivie d'un vin d'honneur et du repas des équipages, offert par la municipalité d'Audenge et le comité des fêtes. Les monotypes, invités dimanche dernier au Moulleau, et les bacs à voile, également présidés par Jean Lacoste, seront également de la fête à Audenge.

L'année prochaine, la Régates des maires est prévue au Teich.

B. D.